

Lyon, le 22 mai 2023

5 rue Jeanne Koehler  
69003 LYON

Tél : 04.78.54.09.26

[ce.0690053h@ac-lyon.fr](mailto:ce.0690053h@ac-lyon.fr)

[scolarite.0690053h@ac-lyon.fr](mailto:scolarite.0690053h@ac-lyon.fr)

Le Principal

Aux parents des futurs élèves de 6<sup>ème</sup>

Madame, Monsieur,

Votre enfant fait son entrée en 6<sup>ème</sup> à la prochaine rentrée scolaire, et il vient d'être affecté au collège Dargent.

Vous trouverez le dossier d'inscription, soit dans votre école, soit en vous rendant sur le site du collège. Des dossiers papiers sont également disponibles à l'accueil du collège.

Je vous remercie de bien vouloir remplir ce dossier, et ses annexes, et de prendre rendez-vous selon le calendrier ci-dessous :

<u>Ecoles Rebatel et Lumière</u>	mercredi 21 juin	de 13 h 30 à 17 h 30
	jeudi 22 juin	de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
<u>Ecoles S. Signoret, S. Weil et Combe Blanche</u>	mercredi 28 juin	de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
	vendredi 23 juin	

Votre enfant débute une nouvelle étape dans sa scolarité. Son rythme de vie va changer en raison d'un emploi du temps différent, il va découvrir de nouveaux enseignements dispensés par de nombreux enseignants. Certains élèves l'appréhendent, d'autres sont enthousiastes, mais tous s'adaptent et évoluent.

Ces enseignements sont fixés par un texte ministériel dont voici la grille officielle.

#### ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Enseignements	Horaire de l'élève
Français	4 h 30
Mathématiques	4 h 30
Langue vivante étrangère anglais	4 h
Histoire-géographie-éducation civique	3 h
Sciences : - Sciences de la vie et de la Terre - Physique-chimie	3 h
Enseignements artistiques : - Arts plastiques - Éducation musicale	1 h 1 h
Éducation physique et sportive :	4 h
Heures de vie de classe	10 heures annuelles
Accompagnement en Français	1 h
Accompagnement en mathématiques	1 h
Section sportive	3 h
Bilangue	2 h

L'organisation de ces enseignements dans la semaine constitue l'emploi du temps qui sera distribué et commenté le jour de la rentrée.

Au cours de cette première année au collège, votre enfant devra acquérir les méthodes qui lui permettront d'apprendre et fournir un travail régulier pour pouvoir avancer dans les apprentissages et continuer son apprentissage de la vie en société.

Les livres à lire obligatoirement pendant l'année de 6<sup>ème</sup> vous seront communiqués au cours de l'année scolaire.

Votre présence et votre soutien seront importants pour l'aider à prendre des habitudes de travail et avoir les connaissances nécessaires à une scolarité réussie.

Tous les personnels de direction, d'enseignement et d'éducation du collège pourront répondre aux questions que vous vous posez.

Le lundi 4 septembre, jour de la rentrée, tous les élèves passeront leur première journée de collégien de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 15 h 45 et seront invités à prendre leur repas au collège afin qu'ils se familiarisent avec les lieux et qu'ils en prennent possession. Les élèves demi-pensionnaires auront leur repas intégré dans leur forfait, les autres achèteront 1 ticket à 4,50 €.

Vous aurez la possibilité de rester avec votre enfant de 9 h à 10 h, et à 10 h un café vous sera offert.

Ce même jour, à 17 h 30, l'équipe enseignante et d'éducation vous accueillera au collège pour parler de l'organisation de la scolarité, des enjeux de la 6<sup>ème</sup>.

Dans l'attente de ce jour, tous les personnels du collège se joignent à moi pour vous adresser leurs salutations.

La Direction,